



Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Futsal

Réunion du lundi 23 mars 2026 (Par voie électronique)

Présents : MM. Lilian JURY, Roland BROUAT, Luc ROUX, Pascal PEZAIRE

Assiste : M. Yohan ALRIC

* * * * *

-A- RAPPELS

Port d'un brassard par les Educateurs

Dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, il a été décidé de reconduire pour cette saison le port d'un brassard par les éducateurs des équipes.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal), chaque éducateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible, un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc. Ce brassard est à prévoir par le club pour ses équipes concernées.

Demande de délégués

Les demandes de délégués doivent être impérativement transmises à la Commission compétente, 15 jours avant la rencontre. Délai requis pour traitement.

Périodes autorisées pour un changement d'horaire

3 périodes régissent les changements d'horaire :

Période VERTE :

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.**

Période ORANGE :

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.**

Période ROUGE :

Cette période dite **D'EXCEPTION** se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : **modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.**

-B- CHAMPIONNATS SENIORS

Reprogrammation des matchs en retard

Régional 1

F.C. Vaulx en Velin contre ALF Futsal du 30-11-2025

Foot Salle Civrieux contre ALF Futsal du 13-12-2025

F.C. Vaulx contre Vénissieux FC du 13-12-2025

Les clubs recevant ont jusqu'au vendredi 3 Avril 2026 à 12h00 pour nous fournir un créneau (jour, horaire et lieu) pour reprogrammer ces rencontres en retard. La commission jugera la proposition de reprogrammation du club recevant et validera ou non celle-ci en mesurant les contraintes engendrées au club visiteur d'une telle reprogrammation.
Rappel : Il est interdit de jouer deux rencontres en 24h.

Régional 2

CBF74 contre Futsal Rochette du 20-12-2025
CBF74 contre l'Arbre de Vie du 17-01-2026
FCLDSD contre FFURI 69 du 25-01-2026
ALF Futsal (B) contre FFURI 69 du 8-02-2026

Les clubs recevant ont jusqu'au vendredi 3 Avril 2026 à 12h00 pour nous fournir un créneau (jour, horaire et lieu) pour reprogrammer ces rencontres en retard. La commission jugera la proposition de reprogrammation du club recevant et validera ou non celle-ci en mesurant les contraintes engendrées au club visiteur d'une telle reprogrammation.
Rappel : Il est interdit de jouer deux rencontres en 24h.

-C- OPERATION « UN MOIS SANS FUTSAL REGIONAL »

- Décisions du 23 mars 2026 suite aux différents documents produits et problèmes rencontrés sur les derniers week-ends de compétition
- 1- Futsal Lac d'Annecy R1 – Huis clos retiré sur le gymnase des Sœurs Blanches d'Annecy
- 2- FFURI 69 R2 et U18 Garçons – Toutes les rencontres à domicile à huis clos sur le gymnase Louison Bobet jusqu'aux décisions de la commission de discipline concernant les rencontres
 - FFURI 69 contre ALF du 5 février 2026 en U18 G
 - St Fons contre FFURI 69 du 22 mars 2026 en R2
- 3- U.S. St Fons Futsal R2 – Toutes les rencontres à domicile à huis clos sur le gymnase Palais des Sports jusqu'à la décision de la commission de discipline concernant la rencontre
 - U.S. St Fons Futsal contre FFURI 69 du 22 mars 2026
- Rappel sur les décisions du 9 mars 2026
- 1- Tous les clubs qui ne respecteraient pas les protocoles validés par la commission verront toutes leurs rencontres à domicile se jouer par la suite à huis clos dès que la commission aura connaissance officielle (rapports de délégués, d'arbitres,) de cette défaillance et ce, sans préjuger des décisions réglementaires ou disciplinaires qui pourraient être prises à la suite de ces rapports.
- 3- Pour une modification de gymnase, le club doit fournir avant le lundi 18h qui précède la rencontre, le protocole sécurité qui sera en vigueur dans ce nouveau gymnase. La commission l'étudiera avant de valider ou non cette modification.

-D- COUPES SENIORS

-1- COUPE NATIONALE FUTSAL – Trophée Michel MUFFAT JOLY

La LAuRAFoot n'a plus de représentants au stade des ¼ de finale.

-2- COUPE REGIONALE SENIORS FUTSAL – Coupe Georges VERNET

Cadrage : 20 et 21 décembre 2025
1^{er} tour : 14 et 15 mars 2026
¼ finales : jeudi 14 mai 2026

1/2 finales : 6 et 7 juin 2026

Finale : 13 juin 2026 à 16h00 à St Jean Bonnefonds

Le tirage au sort des ¼ de finales aura lieu le 9 avril 2026.

Reprogrammation des matchs en retard

FFURI 69 (R2) contre Foot Salle Civrieux R1 du 14 mars 2026

ALF Futsal R1 contre FC Vaulx en Velin R1 du 14 mars 2026

Les clubs recevant ont jusqu'au mercredi 1 Avril 2026 à 12h00 pour nous fournir un créneau (jour, horaire et lieu) pour reprogrammer ces rencontres en retard. La commission jugera la proposition de reprogrammation du club recevant et validera ou non celle-ci en mesurant les contraintes engendrées au club visiteur d'une telle reprogrammation.

Rappel : Il est interdit de jouer deux rencontres en 24h.

-E- CHAMPIONNAT U18 GARÇON

Match en retard :

- AS Martel Caluire contre FFURI 69 (en attente des décisions de la commission de discipline suite à la rencontre du 5 février 2026 FFURI 69 contre ALF Futsal)
- L'Ouverture contre A Futsal de Vaulx du 5-02-2026
- **Le club de l'Ouverture a jusqu'à vendredi 8 Avril 2026 à 12h00 pour nous fournir un créneau (jour, horaire et lieu) pour reprogrammer cette rencontre en retard. La commission jugera la proposition de reprogrammation du club et validera ou non celle-ci en mesurant les contraintes engendrées au club visiteur d'une telle reprogrammation.**
- **Rappel : Il est interdit de jouer deux rencontres en 24h.**
- GOAL Futsal Club contre A. Futsal Rochette reprogrammé le 28-03-2026 à 14h00
- Futsal de Vaux contre FFURI 69 (en attente des décisions de la commission de discipline suite à la rencontre du 5 février 2026 FFURI 69 contre ALF Futsal)
- Futsal C Picasso contre Pays Voironnais du 5 avril 2026 (participation du Futsal C Picasso à la coupe nationale)

-F- COUPES NATIONALES FUTSAL

-1- Coupe Nationale Futsal U18 garçon

La commission félicite les deux clubs, Futsal C Picasso et GOAL Futsal Club pour les ¼ de finale de la compétition qui se dérouleront le samedi 4 avril 2026 :

- Sporting F Besancon contre GOAL FC
- USJ Furiani contre Futsal C Picasso

-G- AMENDE

SEM FC :

Ce club est amendé de la somme de 200€ pour son forfait lors de la rencontre du dimanche 22 mars 2026 à CBF 74.

Pascal PEZAIRE,

Elu référent du département sportif

Roland BROUAT,

Secrétaire de séance